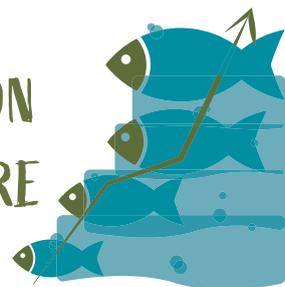


2 AUGMENTER LA VALORISATION LOCALE DES RESSOURCES MARINES DU TERRITOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LEUR CYCLE DE VIE



Les filières maritimes primaires occupent une place prépondérante dans l'économie locale du Pays de Lorient-Quimperlé. On observe cependant un manque de connaissance des produits pêchés, débarqués et/ou transformés (espèces, état des stocks, saisonnalité, recettes de préparation...).

Par ailleurs, l'exploitation et la production des produits de la mer sont en partie déconnectées de la transformation.

Il convient donc de faire connaître ces produits locaux et de mieux les valoriser sur notre territoire, y compris leurs sous et coproduits. De plus, dans une perspective de réduction de l'impact sur l'environnement, il importe d'inscrire la filière dans une logique d'économie circulaire (réutilisation des filets, matériel de production des cultures marines...).

LES PROJETS PRÉSENTÉS DANS CE CADRE DOIVENT VOIR POUR EFFETS ATTENDUS :



- 1 Développer de nouvelles méthodes de production/transformation/commercialisation,
- 2 Augmenter la consommation locale des produits de la mer,
- 3 Créer de la valeur ajoutée locale et augmenter les emplois locaux,
- 4 Accroître la qualité perçue des produits,
- 5 Valoriser les coproduits et sous-produits des filières maritimes primaires,
- 6 Accroître les liens et connexions entre acteurs des filières amont et aval et scientifiques.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES DU SOUTIEN DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêt public,
- Centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux,
- Chambres consulaires,
- Associations,
- Entreprises et sociétés,
- Organisations de producteurs, groupement d'intérêt économique, organisations professionnelles.

DÉPENSES ÉLIGIBLES DU SOUTIEN DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



- **Fonctionnement** : dépenses de personnel, coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), frais de mission (déplacements, restauration, hébergement), communication, prestations (animation, formations, études...).
- **Investissement** : travaux, acquisition de matériel...

EXEMPLES DE PROJETS

Opérations d'informations et de sensibilisation aux produits locaux, à destination des professionnels et du grand public (information sur les produits, saisonnalité, recettes, transformation, parcours de découverte des producteurs, tiers-lieux de découverte des produits de la pêche...),

Acquisition et création d'outils de transformation collectifs, de distribution des produits de la mer,

Etudes : diversification des activités conchylicoles, opportunités de valorisation des produits locaux, co-produits et sous-produits, déchets issus des activités (filets, caisses à poissons...),

Développement de la mise en réseau des acteurs du territoire (producteurs, transformateurs, écoles de cuisine, scientifiques...).